



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-CYR-SUR-LOIRE

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC

DE LA MENARDIERE LANDE PINAUDERIE

**PRESCRIPTION DE L'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PORTANT SUR
LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE, LA MISE EN COMPATIBILITE
DU DOCUMENT D'URBANISME ET LE PARCELLAIRE**

Par arrêté préfectoral du 10 octobre 2016, a été prescrite l'enquête publique unique portant sur la déclaration d'utilité publique, la mise en compatibilité du document d'urbanisme et le parcellaire du projet d'aménagement de la ZAC de la Ménardière Lande Pinauderie sur la commune de Saint-Cyr-sur-Loire.

L'enquête sera ouverte pendant 31 jours, à la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire, du **lundi 14 novembre 2016 à 9 h au mercredi 14 décembre 2016 à 17 h**, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public de la mairie.

Mme Annick DUPUY, retraitée de la fonction publique territoriale, et M. Jean-Paul GODARD, colonel de l'armée de terre en retraite, sont respectivement désignés en qualité de commissaire enquêteur titulaire et suppléant pour mener l'enquête publique.

Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sera tenu à la disposition du public.

Les informations relatives à l'enquête publique (notamment l'avis d'enquête, l'étude d'impact et son résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale) seront mises en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire, à l'adresse suivante : www.indre-et-loire.gouv.fr.

Les observations pourront être directement consignées sur le registre d'enquête unique ouvert à cet effet, ou être adressées par écrit à la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire, à l'attention de Mme Annick DUPUY, commissaire enquêteur, qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

Elles pourront également être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-ep-zac-menardiere-saintcyr-sur-loire@indre-et-loire.gouv.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire, les :

- lundi 21 novembre 2016 de 14 h à 17 h
- vendredi 2 décembre 2016 de 9 h à 12 h
- mercredi 14 décembre 2016 de 14 h à 17 h.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire, ainsi qu'à la préfecture – bureau de l'aménagement du territoire et des installations classées, pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, il pourra en être demandé communication en s'adressant au préfet d'Indre-et-Loire – bureau de l'aménagement du territoire et des installations classées, dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est la commune de Saint-Cyr-sur-Loire/direction des services techniques et de l'aménagement urbain (Mmes MALLERET et DORET), Parc de la Perraudière, BP 139, 37541 Saint-Cyr-sur-Loire Cedex, Tél : 02.47.42.80.70 et 02.47.42.80.73.

L'autorité compétente, au sens de l'article R 123-9 du code de l'environnement, pour se prononcer sur l'utilité publique des acquisitions et travaux, la mise en compatibilité du document d'urbanisme et la cessibilité des parcelles de terrains nécessaires à la réalisation du projet, est le préfet d'Indre-et-Loire.